



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8198<sup>e</sup>** séance

Mercredi 7 mars 2018, à 15 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Van Oosterom . . . . .	(Pays-Bas)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Zambrana Torrelío
	Chine . . . . .	M. Zhang Dianbin
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Tanoh-Boutchoue
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> French
	Éthiopie . . . . .	M <sup>me</sup> Guadey
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
	France . . . . .	M. Delattre
	Guinée équatoriale . . . . .	M. Ndong Mba
	Kazakhstan . . . . .	M. Umarov
	Koweït . . . . .	M. Almunayekh
	Pérou . . . . .	M. Tenya
	Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Hickey
	Suède . . . . .	M. Orrenius Skau

## Ordre du jour

### La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la mise en oeuvre de l'accord politique du 31 décembre 2016 (S/2018/128)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2018/174)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### **Remerciements au Président sortant**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Mansour Alotaibi, Représentant permanent du Koweït, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de février. Nous avons été impressionnés par la qualité de son travail. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Alotaibi et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation concernant la République démocratique du Congo**

#### **Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la mise en œuvre de l'accord politique du 31 décembre 2016 (S/2018/128)**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2018/174)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Léonard She Okitundu, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/128, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la mise en œuvre de

l'accord politique du 31 décembre 2016, et sur le document S/2018/174, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Rappelant la dernière note 507 du Conseil de sécurité sur ses méthodes de travail (S/2017/507), je voudrais encourager tous les participants, aussi bien membres que non-membres du Conseil, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins. La note 507 encourage également les orateurs appelés à faire un exposé à être brefs et à se concentrer sur l'essentiel. Les orateurs faisant un exposé sont encouragés à limiter leurs observations initiales à 15 minutes ou moins.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Zerrougui.

**M<sup>me</sup> Zerrougui** : Je souhaiterais vous remercier, Monsieur le Président, de l'opportunité qui m'est offerte de vous présenter la situation en République démocratique du Congo. Il s'agit, comme les membres le savent, de ma première présentation devant le Conseil depuis ma prise de fonction en tant que Représentante spéciale.

Je tiens tout d'abord à souligner les progrès notables accomplis ces dernières semaines dans les préparatifs des élections présidentielle et législatives, notamment la fin du processus d'enregistrement des électeurs à travers le pays, la promulgation de la loi électorale révisée et l'adoption du budget électoral. Il convient de souligner qu'à ce stade, plus de 46 millions d'électeurs potentiels, dont 47 % de femmes, se sont enregistrés, marquant ainsi leur intention de participer aux élections le 23 décembre de cette année.

Malgré les nombreux défis auxquels ils sont confrontés, ces millions de Congolaises et de Congolais ont signifié leur engagement pour permettre la toute première passation de pouvoir pacifique dans l'histoire de la République démocratique du Congo. Je souhaite rendre hommage aujourd'hui à cette détermination du peuple congolais à participer au processus politique et à forger l'avenir de son pays, car ce sont cette détermination et cet engagement qui pourraient aider à la réalisation des objectifs fixés par l'accord de la Saint-Sylvestre. À la veille de la célébration de la Journée internationale de la femme, je tiens à rendre un hommage particulier à toutes les femmes congolaises pour leur courage et leur détermination en faveur de la paix, la stabilité et la consolidation du processus démocratique dans leur pays. Elles ont joué, et je suis sûre qu'elles joueront, un rôle important pour assurer un processus paisible.

Cependant, malgré les progrès accomplis dans le processus électoral, des défis majeurs restent à relever. À cet égard, il est important de rétablir la confiance des signataires de l'accord de la Saint-Sylvestre tant dans le processus politique dans son ensemble que vis-à-vis de l'organisation des élections. À ce titre, la mise en œuvre effective des mesures de décrispation et le respect des échéances électorales sont essentiels. Concernant la mise en œuvre des mesures de décrispation, bien que le Gouvernement ait libéré un nombre important de prisonniers politiques depuis la signature de l'accord de la Saint-Sylvestre, beaucoup d'autres sont encore détenus. À cet égard, davantage d'efforts doivent être consacrés à l'examen du reliquat des cas emblématiques et d'autres prisonniers ainsi qu'à l'ouverture de l'espace politique.

L'usage disproportionné de la force par les services de sécurité lors des manifestations pacifiques des 31 décembre et 21 janvier derniers est une autre préoccupation majeure. Cet usage disproportionné a entraîné la mort de 16 personnes, plus d'une centaine de blessés et une centaine d'arrestations. Lors des manifestations du 25 février, au moins deux autres personnes ont été tuées, 47 blessées et 102 arrêtées par les forces de sécurité à travers le pays. Garantir le respect des libertés et des droits fondamentaux consacrés par la Constitution congolaise est également crucial. J'appelle le Gouvernement à mener des enquêtes crédibles sur ces incidents et à prendre des sanctions appropriées.

S'agissant du processus électoral, plusieurs questions clés inscrites dans le calendrier de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) restent à résoudre. Premièrement, la législation électorale doit être finalisée, notamment avec l'adoption, par le Parlement, des dispositions relatives à la répartition des sièges. Deuxièmement, les ressources financières nécessaires pour organiser les élections dans les délais impartis doivent être déboursées et allouées de façon régulière à la CENI par les autorités compétentes. De plus, le Projet d'appui au cycle électoral au Congo devrait être adopté. Enfin, troisième point, les divergences portant sur certaines modalités des élections, y compris l'utilisation possible de machines à voter, devraient être aplanies.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

Bien que l'attention politique nationale reste axée sur les mesures de confiance et sur les progrès dans le processus électoral, la situation en matière de sécurité en République démocratique du Congo a continué de se détériorer, ce qui accroît le risque d'une

nouvelle instabilité dans de nombreuses régions du pays et constitue une menace sérieuse pour la population civile, en particulier dans l'est du pays. Les activités des Forces démocratiques alliées dans la région de Beni et des groupes Maï-Maï dans le Nord et le Sud-Kivu continuent de représenter des menaces considérables pour la population civile, et ces groupes peuvent encore perpétrer des attaques contre les Forces armées de la République démocratique du Congo et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Dans la région du Kasai, la situation demeure précaire sur le plan de la sécurité, des informations faisant état d'une augmentation des activités déstabilisatrices des Kamuina Nsapu et d'autres milices.

La détérioration rapide de la situation dans la province de l'Ituri, en particulier les événements sur le territoire de Djugu, est une source de grave préoccupation. La flambée de violence du début de cette année, qui a entraîné la mort de plus de 60 civils et le déplacement de plus de 200 000 personnes, pose un risque considérable d'escalade et exige toute notre attention. L'attaque commise contre Maze il y a moins d'une semaine, dans laquelle au moins 33 personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, sont mortes, a été un acte cruel.

Je condamne les attaques persistantes menées par divers groupes armés et milices sur l'ensemble de la République démocratique du Congo, le recrutement d'enfants, le viol de femmes et de jeunes filles, l'incendie de maisons et d'écoles, et la profanation de lieux de culte. Il incombe aux commanditaires et aux auteurs de ces attaques de veiller à mettre fin à cette violence inacceptable. Et il est de notre responsabilité collective de garantir que les commanditaires et auteurs de ces crimes répondent pleinement de leurs actes.

Dans le contexte des tensions politiques et de la détérioration de la situation en matière de sécurité, la République démocratique du Congo fait encore face à l'une des crises humanitaires les plus graves au monde. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du territoire qui ont besoin d'une aide humanitaire a atteint 4,5 millions, un nombre record en Afrique. Des centaines de milliers de personnes se sont réfugiées dans les pays voisins. Plus de 7,7 millions de personnes souffrent d'une grave insécurité alimentaire dans tout le pays. Plus de 2 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë et nécessitent une aide de toute urgence. Les opérations de secours sont entravées par

un très bas niveau de financement. Il n'y a pas d'autre façon de le dire, la situation humanitaire en République démocratique du Congo est choquante.

J'encourage le Conseil, dans ses délibérations sur le renouvellement du mandat de la MONUSCO, à rester concentré sur la façon dont les processus politique et électoral peuvent être appuyés au mieux, conformément à l'accord du 31 décembre, au calendrier électoral et à la Constitution congolaise, et sur la façon dont on peut stabiliser la situation en matière de sécurité et assurer au mieux la protection de la population civile congolaise.

Si la confiance dans la mise en œuvre complète et fidèle de l'accord du 31 décembre n'est pas instaurée, cela ne fera qu'exacerber les tensions politiques et alimenter les risques d'incitation à la violence à des fins politiques, en particulier dans un contexte de résurgence et d'intensification des activités des groupes armés. Il est essentiel que toutes les parties prenantes trouvent les moyens de garantir que les élections prévues à la fin de cette l'année soient pacifiques et crédibles, et servent ainsi de facteur qui contribue à la stabilité et à la sécurité du pays et de l'ensemble de la région.

En cette période de tensions accrues, la MONUSCO reste fermement déterminée à appuyer les autorités congolaises et à protéger les personnes les plus vulnérables et les plus touchées par les actes de violence, à savoir les femmes et les hommes et les filles et les garçons congolais, qui tiennent fermement entre leurs mains les aspirations de leurs pays.

Nous ne devons pas non plus oublier ceux qui ont sacrifié leur vie sur l'autel de la paix. Il y a parmi eux des Congolais de toutes conditions, comme les 27 membres du personnel de la Commission électorale nationale indépendante qui ont perdu la vie au cours du processus d'inscription sur les listes électorales – trois d'entre eux ont été décapités – alors qu'ils œuvraient pour veiller à ce que les élections aient lieu dans les délais. Il y a aussi ceux qui sont allés servir au nom de la paix, comme les 15 soldats de la paix tanzaniens qui sont tombés dernièrement sur le pont de Semuliki, et le soldat de la paix pakistanais tombé au Sud-Kivu. Nos pensées accompagnent aussi le soldat de la paix tanzanien porté disparu. Nous n'épargnons aucun effort pour le retrouver.

Si nous voulons réellement honorer la mémoire de tous ceux qui ont fait le sacrifice suprême pour la paix, alors nous devons aller jusqu'au bout de notre tâche et veiller à ce que des élections qui contribuent à la paix et à la sécurité en République démocratique du Congo aient

lieu et que l'esprit qui a permis la signature de l'accord du 31 décembre continue de prévaloir. La MONUSCO reste déterminée à mener cette tâche à son terme, et je compte à cet égard sur l'appui continu du Conseil.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Zerrougui de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Delattre** (France) : Je voudrais commencer par saluer la présence parmi nous du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo, M. Léonard She Okitundu. Je le remercie d'être avec nous aujourd'hui. Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, pour sa présentation très éclairante, qui souligne à quel point la République démocratique du Congo est à un moment charnière dans son histoire. La période électorale qui s'ouvre est en effet cruciale pour l'avenir de la République démocratique du Congo et de la région dans son ensemble. Le défi est immense et le contexte délicat. La grave détérioration de la situation humanitaire et la multiplication récente des violences et conflits intercommunautaires doivent inciter le Conseil à agir.

L'instabilité actuelle découle largement des retards et des incertitudes dans le processus électoral. C'est dire combien la tenue, dans les délais, d'élections crédibles et transparentes, permettant une alternance pacifique et démocratique, est indispensable pour un retour à la stabilité dans le pays. C'est bien notre priorité commune.

Pour cette raison, la France se tient prête à apporter son appui au processus électoral, afin que les élections se déroulent dans les meilleures conditions, en étroite concertation avec les partenaires internationaux de la République démocratique du Congo, en particulier l'Union africaine et les pays de la région, dont le rôle est essentiel. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a un rôle crucial à jouer dans ce contexte. Je souhaiterais souligner deux facteurs clefs, qui contribueront au bon déroulement de ces élections, avant de revenir sur le rôle de la MONUSCO.

La première clef, c'est la confiance de tous les Congolais dans la bonne préparation de l'organisation technique des élections et dans le respect du calendrier. De nombreuses incertitudes demeurent sur l'organisation des élections : la consolidation des listes électorales

après détection des doublons dans le respect des délais; la procédure et le calendrier de l'enregistrement des Congolais de l'étranger; l'utilisation potentielle de la machine à voter et les garanties de transparence du processus à apporter; les conditions de distribution du matériel électoral sur l'ensemble du territoire, en voici quelques exemples. Toutes ces questions doivent pouvoir être discutées par l'ensemble des parties prenantes : partis politiques, candidats potentiels, société civile.

La Commission électorale nationale indépendante a un rôle crucial à jouer en ce sens et nous l'encourageons à travailler dans un esprit de transparence et d'ouverture pour permettre de bâtir le consensus sur l'organisation technique des élections. Nous soutenons à cet égard la mise en place effective de l'équipe d'experts électoraux internationaux que l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Union européenne, les Nations unies et l'Organisation internationale de la Francophonie ont convenu de déployer. La confiance fondée notamment sur la transparence dans l'organisation des élections, est donc la première clef du succès.

La deuxième clef, c'est le climat électoral et le retour à l'esprit de consensus dans la mise en œuvre pleine et entière de l'accord de la Saint-Sylvestre. Pour que les résultats de ces élections soient acceptés par tous, il est essentiel qu'elles puissent en effet se tenir dans un climat ouvert et apaisé, où tous les candidats puissent se déclarer et faire campagne librement, sans craintes de représailles. Je réitère à ce titre l'appel au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à commencer par le droit de manifestation, ainsi que la nécessité d'un usage proportionné de la force dans le cadre du maintien de l'ordre. Il est essentiel que les atteintes constatées lors des dernières manifestations ne se reproduisent pas et que leurs auteurs en répondent devant la justice. Je veux également rappeler ici la nécessité de la mise en œuvre complète de l'accord du 31 décembre 2016, s'agissant notamment des mesures de « décrispation » politique, telles que la libération des prisonniers politiques et la fin de poursuites contre les opposants, afin de leur permettre de mener campagne sereinement. Ces mesures sont nécessaires pour réunir les conditions d'élections crédibles et apaisées.

Dans ce contexte, et c'est mon troisième et dernier point, la MONUSCO a un rôle essentiel à jouer pour soutenir le processus électoral et contribuer au bon déroulement des élections, dans un contexte libre, ouvert et apaisé, et pour protéger les populations civiles. Le

Conseil a donné, l'année dernière, un mandat approprié à la MONUSCO pour conduire ces deux objectifs stratégiques. La Mission a, de son côté, procédé aux ajustements nécessaires, à travers son examen stratégique, pour mieux répondre aux enjeux actuels, être plus flexible, plus réactive, mieux protéger les populations. Cette année, notre conviction est que les priorités de la MONUSCO doivent être maintenues et réaffirmées. Par ses bons offices et son appui technique et logistique, la MONUSCO doit contribuer à permettre que les conditions adéquates soient mises en place pour le bon déroulement des élections. À travers une action résolue, en menant à terme les réformes en cours et en adoptant une approche globale qui intègre toutes les composantes de la Mission, elle doit être en mesure de mieux protéger les civils dans 1<sup>er</sup> pays.

Le Conseil de sécurité doit apporter son plein appui à la MONUSCO pour conduire ces deux priorités stratégiques. Le Conseil doit aussi donner à la MONUSCO les moyens d'accomplir ces tâches, notamment en préservant son plafond de troupes, et l'appuyer, en bonne coordination avec la région, pour assurer la mise en œuvre complète de l'accord de la Saint-Sylvestre et permettre à tous les Congolais de retrouver la confiance dans le processus.

Voilà Monsieur le Président quelles sont, à nos yeux, les conditions du succès du processus électoral en République démocratique du Congo, dans le respect du calendrier fixé. Soyez assurés de l'engagement résolu de la France en ce sens.

**M<sup>me</sup> Guadey** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, de son premier exposé sur la situation qui règne actuellement en République démocratique du Congo et sur les activités de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Nous saisissons cette occasion pour la féliciter de sa nomination et pour lui souhaiter plein succès dans l'accomplissement de ses lourdes responsabilités en ce moment charnière dans la situation politique en République démocratique du Congo. Nous souhaitons aussi la bienvenue parmi nous au Conseil au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo, S. E. M. Léonard She Okitundu.

La détérioration de la situation politique et humanitaire et des conditions de sécurité en République démocratique du Congo est réellement un motif de grave

préoccupation. L'instabilité continue dans le pays a déplacé un grand nombre de personnes et provoqué une crise humanitaire considérable qui requiert l'attention. Nous attendons avec intérêt de participer au débat sur cette question prévu la semaine prochaine. Nous nous félicitons des progrès faits dans la préparation des élections, notamment l'achèvement des inscriptions sur les listes électorales dans les 26 provinces, y compris dans la région troublée du Kasai.

Des initiatives telles que la libération de l'ancien chef d'état-major du dirigeant de l'opposition Moïse Katumbi et l'amnistie accordée à plusieurs personnes condamnées pour différents délits sont des pas dans la bonne direction, mais il reste encore beaucoup à faire en termes de mise en oeuvre des mesures de confiance, ce qui est à notre sens essentiel pour créer le climat nécessaire à un bon déroulement des élections cette année.

Il est absolument indispensable que toutes les parties congolaises fassent preuve de la plus grande retenue, s'abstiennent de faire des déclarations incendiaires et désamorcent les tensions politiques qui règnent dans le pays. Elles doivent également s'engager sans réserve à mettre en oeuvre l'accord politique du 31 décembre, qui demeure le seul cadre viable pour résoudre l'impasse politique dans laquelle se trouve actuellement le pays. Il incombe également à toutes les parties congolaises de fournir tout l'appui et toute la coopération nécessaires pour une tenue pacifique des élections dans les délais prévus.

Le soutien de la communauté internationale sera fondamental pour assurer le bon déroulement du scrutin. À cet égard, il est nécessaire de renforcer la coordination entre l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et d'autres partenaires internationaux afin de garantir un appui cohérent et efficace au processus électoral, ce qui est essentiel pour la paix et la sécurité non seulement en République démocratique du Congo, mais aussi dans l'ensemble de la région des Grands Lacs. À cet égard, nous nous félicitons des diverses discussions tenues récemment par les dirigeants de la région avec le Président Kabila. L'idée d'une éventuelle visite conjointe du Secrétaire général António Guterres et du Président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki Mahamat, qui a été évoquée, mérite également d'être saluée.

La mise en oeuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République

démocratique du Congo et la région reste très importante. Nous nous félicitons des résultats de la réunion tenue à Addis-Abeba le mois dernier, rassemblant des représentants des signataires et des garants de l'Accord-cadre pour examiner les progrès réalisés dans le cadre de son application. Étant donné la dynamique régionale et la multitude des défis qui restent à surmonter, on ne saurait trop insister sur la nécessité de redoubler d'efforts en vue de l'application intégrale de cet accord.

Le rôle de la MONUSCO demeure très important pour appuyer la mise en oeuvre de l'accord du 31 décembre 2016 et le processus électoral, et pour protéger les civils, conformément au mandat défini dans la résolution 2348 (2017). C'est pourquoi nous sommes favorables à la prorogation du mandat de la MONUSCO pour une année supplémentaire sur la base des recommandations du Secrétaire général.

Nous nous félicitons du concept de « protection par projection » appliqué par la MONUSCO dans son examen des sites des bases d'opérations et des bataillons à déploiement rapide afin d'assurer une meilleure protection de la population civile. Le recours par la Mission aux mécanismes de protection des communautés locales et leur renforcement dans les zones concernées par la fermeture des bases avancées constituent également une initiative ingénieuse qui permettra de mieux atténuer les conflits et la violence. Nous prenons également note des mesures qu'elle a prises pour renforcer la sécurité de ses bases et celle des soldats de la paix à la suite de l'attaque tragique perpétrée à Semuliki, ainsi que de l'évaluation de sa présence, aux fins d'adopter une posture plus agile et plus robuste dans le cadre des opérations qu'elle mène dans des zones reculées et en terrain difficile.

Nous convenons avec le Secrétaire général que la Mission doit disposer de ressources suffisantes et des moyens nécessaires. Ce constat est également renforcé par les conclusions de l'enquête spéciale menée sur l'attaque de Semuliki. Enfin, nous sommes prêts à discuter de ces questions et d'autres dans les négociations à venir sur le projet de résolution.

**M. Zambrana Torrelío** (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : D'emblée, nous voudrions saluer la présence du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo, M. Léonard She Okitundu. Nous remercions également M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, Représentante spéciale et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

(MONUSCO), de son exposé. Nous lui adressons tous nos vœux de succès dans l'exercice de ses fonctions.

Le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2018/174) note que la situation politique en République démocratique du Congo demeure tendue, notamment en ce qui concerne la tenue d'élections et l'adoption de mesures de confiance. À cet égard, la Bolivie réaffirme que, pour alléger ces tensions, les parties doivent mettre en œuvre l'accord politique du 31 décembre 2016 afin d'assurer dans les délais prescrits la tenue d'élections pacifiques, crédibles et ouvertes à tous, conduisant à une passation pacifique du pouvoir et à un apaisement des tensions politiques.

Nous exhortons les signataires de l'accord à en appliquer les dispositions et à mettre en œuvre les mesures de confiance qui y sont énoncées. Nous appuyons les initiatives et les bons offices de la Représentante spéciale à cet égard. Toutefois, nous appelons une fois encore les parties à ne pas perdre de vue les principes de la diplomatie préventive et des bons offices en vue de parvenir à une solution politique négociée. Dans ce contexte, nous accueillons avec satisfaction les progrès accomplis dans la mise en œuvre du calendrier électoral arrêté par la Commission électorale nationale indépendante ainsi que l'inscription par ses soins de 46 millions d'électeurs potentiels, dont 47 % sont des femmes.

Nous saluons le travail accompli par les organisations régionales, telles que la Communauté de développement de l'Afrique australe et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, en vue d'aider la République démocratique du Congo à tenir les élections présidentielle et législatives le 23 décembre prochain. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la réunion tenue le 14 février, à laquelle ont assisté les Présidents de la République du Congo, de l'Angola et de la République démocratique du Congo et à l'issue de laquelle un communiqué a été publié demandant l'application des déclarations de Nairobi du 12 décembre 2013, ainsi que de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Nous soulignons les efforts menés conjointement par la Cheffe de la MONUSCO et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs pour la préparation des élections. Nous mettons en exergue le travail qu'ils ont fait dans le domaine du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, ainsi que dans celui du rapatriement, de la réinstallation et de la réintégration des membres des divers groupes d'insurgés, aussi bien congolais qu'étrangers, qui opèrent

en République démocratique du Congo. Nous encourageons la Mission à continuer d'élargir son programme de lutte contre la violence communautaire et à promouvoir la coexistence pacifique entre les communautés, en coordination avec le Gouvernement et les forces armées de la République démocratique du Congo, conformément à son mandat.

Nous pensons que la mise en œuvre de ces mesures bénéficierait du déploiement de la Brigade d'intervention, qui est indispensable tant pour appuyer le processus électoral que pour protéger les civils, l'objectif étant de surmonter, en concertation avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo, les problèmes d'ordre politique et sécuritaire auxquels le pays est confronté. Le dernier rapport dresse un tableau sombre de la situation en matière de sécurité et rend compte de façon exhaustive de la persistance de la violence, notamment les différends liés aux ressources naturelles, les conflits entre les groupes armés et les violences intercommunautaires et ethniques. Il est ainsi estimé que cette année, plus de 13 millions de personnes auront besoin de protection et d'aide humanitaire, ce qui correspond à une augmentation de 50 % par rapport à 2017.

La MONUSCO est présente dans le pays depuis 20 ans. Au vu de la prorogation de son mandat, nous pensons qu'il est impératif d'en réévaluer les priorités. Nous estimons qu'il est important de réfléchir aux besoins actuels des Congolais et de se pencher sur la question de savoir s'il y a une stratégie conjointe avec le Gouvernement ou si les causes profondes du conflit, telles que l'exploitation illégale des ressources naturelles, ont réellement été traitées. Il est important d'appuyer les décisions de la République démocratique du Congo dans le respect de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale afin d'instaurer une paix et une stabilité durables.

**M. Hickey** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saluer la présence parmi nous aujourd'hui du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo, M. She Okitundu. Je remercie également la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Zerrougui, d'avoir fait le point sur l'intensification de l'instabilité et les conséquences humanitaires effroyables en République démocratique du Congo.

Le Royaume-Uni est profondément préoccupé par la prolifération de la violence en République démocratique du Congo, en particulier dans les provinces du

Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Tanganyika, de l'Ituri et du Kasai, ainsi que par l'augmentation significative des violations des droits de l'homme, avec 744 violations commises en janvier, dont 60 % par des agents de l'État. Comme c'est trop souvent le cas et comme la population civile de la République démocratique du Congo ne le sait que trop bien, le résultat de cette instabilité a été dévastateur. Près de 4,5 millions de Congolais ont fui leurs foyers et leurs communautés. Il y a plus de personnes déplacées en République démocratique du Congo que partout ailleurs en Afrique. Rien que cette année, 40 000 personnes ont fui la province de l'Ituri pour se réfugier en Ouganda, ce qui porte la population réfugiée à 670 000 personnes. Cela a provoqué une crise humanitaire catastrophique. Plus de 13,1 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire et de protection, chiffre qui a doublé depuis 2017.

Il existe clairement un lien entre l'incertitude politique actuelle et l'aggravation de l'insécurité. Les Congolais ne peuvent exprimer leurs préoccupations légitimes concernant la situation politique sans risquer leur vie. Le 21 janvier et le 25 février, les forces de sécurité ont une fois de plus réprimé violemment des manifestations, avec un bilan d'au moins neuf morts, plusieurs dizaines de blessés et des centaines d'arrestations. Il faut que cela cesse.

La tenue d'élections crédibles et constitutionnelles d'ici au 23 décembre prochain, pour procéder à un transfert démocratique et pacifique du pouvoir, est indispensable pour mettre fin à la crise politique. Dans le cas contraire, on risque fort de voir la violence continuer de jouer un rôle déstabilisateur non seulement en République démocratique du Congo, mais également dans le reste de la région. Nous saluons les progrès accomplis à ce jour en ce qui concerne l'organisation des élections, notamment l'achèvement des inscriptions sur les listes électorales, l'adoption des lois électorales et l'annonce d'un budget électoral. Cependant, l'heure n'est pas à la complaisance. Il reste beaucoup à faire. Il est essentiel que le calendrier électoral soit honoré et que les dates clefs qu'il prévoit soient respectées, notamment l'achèvement des inscriptions sur les listes électorales d'ici au 5 avril, l'audit des dites listes d'ici au 25 mai, la convocation du processus électoral en juin et l'inscription des candidats à la présidence en juillet.

Toutefois, organiser des élections crédibles ne se limite pas à respecter les échéances. Il faut également créer des conditions qui permettent la tenue d'élections libres et régulières. À cette fin, nous appelons le

Gouvernement à mettre pleinement en œuvre l'accord du 31 décembre, notamment toutes les mesures de confiance prévues dans l'accord. Le Gouvernement doit également respecter les libertés et droits fondamentaux du peuple congolais, ouvrir l'espace politique et autoriser l'organisation de manifestations pacifiques et l'exercice de la liberté d'expression.

Le Royaume-Uni est profondément préoccupé par le grand nombre de violations des droits politiques et des libertés fondamentales commises en janvier, et nous avons été scandalisés par l'emploi disproportionné de la force contre des fidèles et des manifestants pacifiques le 31 décembre 2017, ainsi que le 21 janvier et le 25 février 2018, qui s'est traduit par des pertes en vies humaines.

Nous convenons que le Gouvernement n'est pas le seul acteur sur lequel repose la crédibilité des élections, et à cet égard, nous appelons l'opposition à participer de manière constructive au processus, sur la base de l'accord du 31 décembre, afin de démontrer sa crédibilité et sa capacité à gouverner.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a un rôle crucial à jouer en cette année charnière pour la République démocratique du Congo, s'agissant de protéger les civils et de contribuer à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre. Nous saluons les efforts visant à améliorer la capacité de la MONUSCO de s'acquitter de ces tâches plus efficacement. Nous saluons tout particulièrement les efforts pour accroître la souplesse et la mobilité des forces de la MONUSCO ainsi que leur performance. Il importe que ces réformes soient appliquées promptement.

Qu'il me soit permis pour conclure d'être clair. La violence et la terrible crise humanitaire qui en résulte en République démocratique du Congo sont la conséquence de la déception continuelle qu'inspirent le processus politique et les dirigeants politiques qui en sont responsables à la population. Le seul moyen d'endiguer la violence est d'organiser des élections libres et régulières en décembre prochain et de mettre pleinement en œuvre l'accord du 31 décembre. Toute nouvelle excuse ou tout nouveau retard ne fera qu'aggraver la violence et le désespoir. Le Conseil de sécurité ne peut le permettre. Et le peuple congolais ne peut se permettre d'attendre plus longtemps.

**M. Orrenius Skau** (Suède) (*parle en anglais*) :  
Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à Leila

Zerrougui, qui participe à la présente séance en sa nouvelle qualité de Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec elle, et elle peut compter sur notre ferme appui. Je salue également la présence du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo, M. She Okitundu, que je remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

Depuis la dernière fois que nous nous sommes réunis dans cette salle pour discuter de la MONUSCO et de la situation en République démocratique du Congo, un autre soldat de la paix a été tué dans ce pays. Je présente mes condoléances à sa famille et à son pays, le Pakistan. Les attaques délibérées contre ceux qui œuvrent pour la paix et la stabilité en République démocratique du Congo et ailleurs sont totalement inacceptables. La dégradation des conditions de sécurité fait également payer un lourd tribut à la population congolaise. La situation se caractérise entre autres par de nouveaux conflits ethniques et intra-communautaires, des attaques incessantes contre les populations civiles et une recrudescence de la violence sexuelle, et elle entraîne dans son sillage une grave crise humanitaire. Les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits sont également en hausse, en particulier dans le contexte du processus électoral. Les violences commises par les forces de sécurité nationales contre des manifestants pacifiques nous préoccupent tout particulièrement, à cet égard.

Une avancée importante sur la voie d'une paix et d'une stabilité durables en République démocratique du Congo serait clairement la tenue d'élections crédibles, transparentes, sans exclusive et pacifiques le 23 décembre, suite à quoi il devra être procédé à un transfert pacifique du pouvoir en application de la Constitution et de l'accord du 31 décembre. Toutes les parties doivent appuyer ce processus, y compris les acteurs régionaux, avec lesquels la coordination reste essentielle. Nous saluons les progrès accomplis en ce qui concerne les préparatifs techniques, notamment, comme l'a signalé la Représentante spéciale du Secrétaire général, les listes électorales, le budget et les lois électorales, mais la tenue d'élections crédibles dépend aussi du climat électoral général. Pour que les élections soient crédibles, il est absolument fondamental que les droits de l'homme soient respectés, défendus et protégés. Les mesures de confiance, en vertu de l'accord du 31 décembre, notamment celles visant à garantir la participation pleine et

effective des femmes, sont également capitales. Nous encourageons la mise en place de mesures pour augmenter le nombre de candidates, conformément à la Constitution et à la loi électorale.

L'année 2018 va être déterminante pour la République démocratique du Congo, et la MONUSCO a un rôle déterminant à jouer. La Mission doit continuer d'accorder la priorité à la protection des civils et à l'appui à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre, et notamment à l'organisation des élections. Ce faisant, elle doit se montrer efficace. Pour protéger les civils, il faut continuer de renforcer les mécanismes d'alerte rapide et, surtout, agir rapidement en amont, entre autres, grâce aux efforts de règlement des conflits et aux bons offices. Cela doit venir s'ajouter aux améliorations apportées aux activités militaires, avec la fourniture de nouveaux éléments habilitants et la reconstitution des capacités de la Brigade d'intervention. L'appui de la Mission à la République démocratique du Congo aux fins de la tenue d'un processus électoral crédible et d'élections libres et équitables est également essentiel. Pour y contribuer, nous encourageons la Mission à redoubler d'efforts en matière d'assistance technique et de bons offices. L'appui à l'ouverture de l'espace politique, l'adoption de mesures de confiance en application de l'accord de la Saint-Sylvestre, la participation politique des femmes et les efforts pour renforcer la confiance entre les parties prenantes constituent un appui important que fournira la Mission en vue de la tenue d'élections libres et régulières. Pour cela, il faut évidemment que la Mission dispose des ressources suffisantes.

Une année se sera bientôt écoulée depuis que nos experts – ceux du Conseil – Zaida Catalán et Michael Sharp ont été sauvagement assassinés alors qu'ils enquêtaient sur les violations des sanctions du Conseil de sécurité dans la province du Kasaï. La Suède sait gré au Secrétaire général de sa volonté d'établir la vérité. Les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice. Parallèlement, la MONUSCO doit aider le Groupe d'experts à s'acquitter en toute sécurité du mandat que lui a confié le Conseil.

À terme, la violence récurrente en République démocratique du Congo ne pourra être réglée qu'en s'attaquant à ses causes profondes, autrement dit en renforçant la démocratisation, les droits de l'homme, la bonne gouvernance et l'état de droit, mais également en promouvant le développement économique et la lutte contre la pauvreté. L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique

du Congo et la région énonce des mesures à cet égard, et il convient de les mettre en œuvre. Il faut également élaborer un plan intégré pour une démarche à l'échelle du système des Nations Unies afin d'appuyer l'instauration d'une paix durable en République démocratique du Congo. Il incombe à la République démocratique du Congo, mais avec l'aide de l'ensemble du système des Nations Unies, de la région et d'autres segments de la communauté internationale, notamment les institutions financières, d'intensifier les efforts en faveur d'une paix durable et pérenne en République démocratique du Congo.

**M. Tenya** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Pour commencer, nous tenons à souhaiter la bienvenue au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo, M. Léonard She Okitundu, et à saluer la présence de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), M<sup>me</sup> Leila Zerrougui.

Le Pérou suit avec une préoccupation particulière la détérioration des conditions de sécurité en République démocratique du Congo, notamment dans l'est du pays, ainsi que la présence de groupes armés dans la province du Kasai. Nous nous inquiétons de la vulnérabilité de la population civile et de l'augmentation du nombre des déplacés et des réfugiés. Et nous nous devons de condamner les violations constantes des droits de l'homme, y compris les nombreux cas de violence sexuelle. Il nous faut également dénoncer les attaques subies par les Casques bleus, et nous faisons part de notre chagrin et de notre solidarité après la mort de soldats tanzaniens et pakistanais.

Nous sommes préoccupés par les failles et vulnérabilités que présente la Mission en matière de sécurité, lesquelles ont été mises en évidence par l'Équipe spéciale d'enquête dirigée par M. Dimitry Titov, ancien Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité. Nous estimons qu'il importe de suivre ses recommandations tendant au renforcement de la sécurité du personnel.

Nous rejetons les actes d'intimidation dont seraient victimes le personnel de la MONUSCO de la part des forces de sécurité de la République démocratique du Congo. Ces dernières doivent coopérer avec la Mission dans l'exercice de ses fonctions d'observation et de protection des civils prévues par le Conseil. Il s'agit, entre

autres, de l'accès aux centres de détention, aux hôpitaux et à d'autres espaces publics.

Nous tenons à souligner l'importance de mener à bon terme les élections présidentielle, législatives et provinciales qui ont été différées. Nous estimons qu'il est judicieux que la MONUSCO continue de fournir le soutien logistique nécessaire à cette fin. Toutefois, c'est au Gouvernement qu'il incombe de diriger ce processus et de garantir des élections libres et régulières. À cet égard, nous accueillons favorablement l'annonce faite par le Gouvernement selon laquelle le Président ne sera pas candidat à sa réélection, conformément aux dispositions de la Constitution du pays. Cela devrait contribuer à créer un meilleur climat pour le bon déroulement du processus électoral, lequel doit inspirer confiance et susciter une participation massive des citoyens et des groupes politiques du pays.

Dans ce sens, il est indispensable de protéger et de promouvoir les droits de l'homme, notamment la liberté d'expression et d'association. Nous considérons qu'il importe de promouvoir en particulier la participation des femmes et des jeunes à ce processus. De même, il convient d'enquêter sur les nombreuses et systématiques violations recensées afin d'en poursuivre les auteurs en justice.

Il faut également remédier à la situation humanitaire alarmante de milliers de citoyens. Nous nous préoccupons particulièrement de l'afflux constant de réfugiés vers les pays voisins observé depuis le début de l'année, et de la nouvelle épidémie de choléra causée par un accès limité à l'eau potable, qui nécessite d'urgence une intervention de la communauté internationale.

Dans un tel contexte et au vu des problèmes constatés, nous souhaitons, pour terminer, dire notre appui à la MONUSCO, qui nous semble toujours revêtir une importance cruciale pour la protection des civils, la défense des droits de l'homme, la stabilité, la lutte contre l'impunité et la construction d'une paix pérenne en République démocratique du Congo.

**M<sup>me</sup> French** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Zerrougui. Il nous est agréable de l'accueillir au Conseil, et nous nous félicitons qu'elle dirige la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Nous saluons également la participation du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et

de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo, M. She Okitundu, à la séance de ce jour.

Avant de commencer, je voudrais prendre le temps d'évoquer la mémoire de Michael Sharp et de Zaida Catalán, enlevés le 12 mars 2017, il y a près d'un an. Nous n'oublions pas Michael et Zaida, pas plus que leur détermination à améliorer les conditions de vie des Congolais. Nous continuons de tout faire pour veiller à ce que les responsables de leurs meurtres soient traduits en justice.

La République démocratique du Congo est aujourd'hui à un tournant décisif. Pour la première fois de son histoire, la population de la République démocratique du Congo est sur le point de connaître une passation de pouvoir démocratique et pacifique. Elle attend ce moment depuis trop longtemps, mais son enthousiasme est évident. En dépit de la violence, des menaces et des promesses non tenues, le peuple congolais n'a pas laissé les files d'attente le dissuader de s'inscrire sur les listes électorales. Non seulement il se montre extrêmement désireux de déterminer son propre avenir, mais il en a indéniablement le droit.

Depuis près de 20 ans, la communauté internationale investit dans la MONUSCO pour protéger le peuple congolais contre la violence et le rapprocher d'une paix durable et sans exclusive. Cette Mission est la plus coûteuse et la plus complexe de l'histoire de l'ONU. On est en droit de se demander ce que nous avons obtenu en échange de cet investissement. Bien que les progrès aient été inégaux, le principal accomplissement de la mission qui a précédé la MONUSCO est évident. Le scrutin de juillet 2006, qui a abouti à l'élection de Joseph Kabila à la présidence du pays, représentait la première élection libre en plus de 40 ans en République démocratique du Congo. C'est l'une des élections les plus complexes que l'ONU ait jamais contribué à organiser; c'est un véritable exploit.

Aujourd'hui, nous sommes face à un défi connexe, bien que différent. Le besoin de protéger la sécurité et les droits de la population en République démocratique du Congo, en revanche, n'a pas changé. Des élections libres, régulières, sans exclusive et crédibles, qui conduiront à une passation pacifique du pouvoir, voilà la prochaine étape indispensable du développement de la République démocratique du Congo. À l'instar des élections organisées dans d'autres pays, les élections promises en République démocratique du Congo représentent bien davantage que la simple réalisation du droit minimum de participation à la vie démocratique. Elles

seront une preuve de progrès généralisé pour le peuple congolais. Elles seront le signe que le Gouvernement concède, fondamentalement, qu'il n'est pas là pour arracher richesses et pouvoir au profit d'une élite qui n'a pas à répondre de ses actes.

Le Gouvernement de la République démocratique du Congo, comme tous les gouvernements, est là pour répondre aux besoins de ses citoyens, mais il reste encore beaucoup de progrès à faire avant que cela soit une réalité. La limite constitutionnelle du mandat du Président Kabila est révolue depuis longtemps déjà. Son engagement à tenir, en décembre, des élections qui aboutiront à sa passation de pouvoir à un successeur est encore bien trop vague. En outre, les prisonniers politiques dont la libération était garantie aux termes de l'accord politique de décembre 2016 sont toujours injustement emprisonnés. Le Gouvernement maintient les poursuites douteuses qu'il a engagées contre ses opposants politiques, et les manifestations pacifiques ont été réprimées par la violence, tandis que le Gouvernement empêche toute communication et prive les manifestants de leur droit de réunion pacifique.

Toutefois, on décèle également des signes d'espoir au milieu de la violence et de l'incertitude. Jusqu'à présent, le Gouvernement satisfait aux exigences techniques indispensables à la tenue d'élections en décembre et, surtout, le peuple de la République démocratique du Congo est galvanisé et prêt à voter. Tirer profit de cette énergie et faire en sorte que soit tenue la promesse démocratique en République démocratique du Congo est désormais la tâche centrale du Conseil de sécurité. Alors que nous envisageons le renouvellement du mandat de la MONUSCO, nous devons veiller à ce qu'elle fasse tout son possible pour que les élections se tiennent le 23 décembre, comme l'a promis le Gouvernement.

Notre priorité absolue, s'agissant de la Mission, sera toujours de protéger les civils congolais contre la violence. La performance des contingents et du personnel est fondamentale. L'obligation de rendre des comptes est indispensable. L'exploitation et les atteintes sexuelles ne sauraient être tolérées, quelles que soient les circonstances. Toutefois, l'attention que nous accordons à la performance de la MONUSCO ne saurait supplanter la priorité que constitue son mandat. Ce n'est pas pour consolider un statu quo figé que nous consacrons autant de temps et de ressources à la République démocratique du Congo. Notre objectif doit toujours être d'avancer sur la voie qui permettra à la population de réaliser l'avenir qu'elle mérite.

Nous appelons le Conseil à se montrer à la hauteur de ce défi lorsque nous renouvellerons le mandat de la MONUSCO. La Mission doit s'atteler à faire en sorte que la République démocratique du Congo soit prête à organiser les élections prévues. Nous devons veiller à ce que le Gouvernement de République démocratique du Congo prouve qu'il respecte tous les critères clairement définis à mesure que nous approchons des élections. Nous devons nous assurer que les Congolais seront en mesure de voter dans toutes les régions du pays. Nous devons garantir que la capacité des citoyens et des candidats à participer en toute sécurité au processus électoral est respectée. Nous devons assurer l'intégrité de leur vote en utilisant des mécanismes de vote adéquats et qui ont fait leurs preuves.

Dernier point, et peut-être le plus important, nous devons être informés quand cela n'est pas fait. La MONUSCO doit informer le Conseil en temps voulu et en toute transparence lorsqu'il n'y a pas de progrès en ce qui concerne les élections et lorsque les soldats de la paix ne s'acquittent pas de leur mission. C'est pour cette raison que nous sommes favorables à ce qu'une visite soit organisée en République démocratique du Congo, pour que le Conseil de sécurité continue de prêter l'attention voulue aux élections.

Lorsque l'Ambassadrice Haley s'est entretenue avec le Président Kabila l'an dernier, ils ont parlé de l'occasion historique qui lui est offerte d'être le premier dirigeant de son pays à céder volontairement le pouvoir à un successeur démocratiquement élu. Ce serait un héritage remarquable et durable, et il n'y a rien de plus important pour le Conseil que d'être associé à cet héritage. Nous avons beaucoup investi dans l'avenir de la République démocratique du Congo. Il est temps de veiller à ce que cet investissement soit rentable, non seulement pour le Conseil mais aussi pour le peuple de la République démocratique du Congo.

**M. Ndong Mba** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Comme c'est la première fois que vous présidez une séance dans cette salle, Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter sincèrement. La Guinée équatoriale est prête et résolue à vous apporter toute la coopération nécessaire dans l'accomplissement de vos fonctions exigeantes.

Je salue la présence du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo, S. E. M. Léonard She Okitundu. Sa participation continue aux séances d'information du Conseil de sécurité

concernant son pays témoigne de l'engagement de son gouvernement à prendre part aux débats du Conseil sur la situation en République démocratique du Congo.

La Guinée équatoriale salue également le travail accompli par M<sup>me</sup> Leila Zerrougui à la tête de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), tout en lui réitérant ses félicitations et son appréciation pour l'effort qu'elle a fait en présentant au Conseil le rapport du Secrétaire général (S/2010/174) si peu de temps après sa nomination. Ses contributions nous aident à mieux comprendre la situation actuelle dans le pays.

Tout naturellement, la Guinée équatoriale suit avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation en République démocratique du Congo, un pays frère. Je tiens à réitérer l'engagement de mon pays en faveur de la paix dans ce pays. La stabilité en République démocratique du Congo revêt une importance fondamentale pour faire avancer le processus politique. Dans ce contexte, la Guinée équatoriale se félicite des initiatives qui ont été prises en vue d'améliorer le climat politique, de l'approbation du calendrier électoral, le 5 novembre 2017, et d'autres mesures qui ont été prises pour garantir le bon déroulement des élections le 23 décembre 2018. À cet égard, nous prions instamment les autorités congolaises, la Commission électorale nationale indépendante et les partenaires nationaux et internationaux, bref, tous les acteurs politiques, à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir un processus sain, équitable et transparent, dans le respect de la Constitution actuelle et de l'accord politique inclusif du 31 décembre 2016. La Guinée équatoriale estime que l'objectif des efforts déployés par la communauté internationale et toutes les principales parties prenantes au conflit doit être d'apporter à la Commission électorale nationale indépendante tout l'appui logistique nécessaire pour que les élections se tiennent à la date prévue, avec toutes les garanties possibles.

Il importe de souligner qu'en vue du règlement des problèmes qui se posent en République démocratique du Congo, la communauté internationale doit respecter pleinement l'autorité et le leadership du Gouvernement. Les solutions élaborées par la communauté internationale seront plus efficaces si elles viennent compléter les mesures prises par le Gouvernement. Dans ce contexte, il convient de saluer l'engagement qu'a pris le Gouvernement d'organiser les élections en décembre 2018, comme vient de le rappeler M<sup>me</sup> Zerrougui

dans son exposé, en introduisant toute une série de mesures pour réaliser cet objectif.

La situation humanitaire et sur le plan de la sécurité demeure une source de préoccupation. En effet, les affrontements persistent dans certaines régions du pays, faisant ainsi obstacle à la normalisation de la situation, ce qui a donné lieu à une crise humanitaire, qui, selon les rapports de l'ONU, a atteint des niveaux alarmants. L'exploitation illégale des ressources naturelles par les milices et d'autres groupes armés, toujours actifs dans la région, doit cesser immédiatement. Nous appelons de nouveau toutes les parties à s'abstenir d'actes susceptibles d'aggraver la situation, qui est déjà critique. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour répondre d'urgence aux besoins humanitaires du pays.

La Guinée équatoriale estime qu'une solution politique, grâce à un dialogue franc, ouvert et inclusif entre les Congolais, est le seul moyen de parvenir à la stabilisation et à la pacification, attendues depuis longtemps, de ce grand pays de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe. Tous les groupes actifs dans le pays doivent se joindre au processus de dialogue politique dans un esprit constructif.

Enfin, la République de Guinée équatoriale réitère son plein appui à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo dans le cadre de l'important travail humanitaire qu'elle accomplit et des efforts qu'elle déploie pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans ce pays frère. De même la Guinée équatoriale reconnaît, apprécie et salue le rôle des organisations régionales qui œuvrent en faveur de la paix en République démocratique du Congo, à savoir l'Union africaine, l'Union européenne, la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

**M. Tanoh-Boutchou** (Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire voudrait, Monsieur le Président, féliciter votre pays, le Royaume des Pays-Bas, pour son accession à la présidence du Conseil et voudrait l'assurer de son plein soutien durant tout son mandat.

Suite au double attentat terroriste contre l'État-major des Forces armées du Burkina Faso et l'Ambassade de France à Ouagadougou, la Côte d'Ivoire voudrait condamner avec la plus grande rigueur cette attaque terroriste et exprimer sa solidarité à la France et au Burkina Faso dans ces moments difficiles qu'ils ont connus.

Je voudrais saluer la présence dans cette salle de M. Léonard She Okitundu, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo. La Côte d'Ivoire félicite également M<sup>me</sup> Zerrougui, la nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et la remercie pour son exposé actualisé sur la situation dans ce pays.

Au sujet de la République démocratique du Congo, pays frère de la Côte d'Ivoire, deux points essentiels feront l'objet de mon intervention : la mise en œuvre de l'accord politique du 31 décembre 2016 et la situation sécuritaire et humanitaire dans ce pays.

S'agissant de la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016, la délégation ivoirienne salue les progrès accomplis par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), notamment la publication du calendrier électoral et la finalisation des listes électorales, en vue de l'organisation d'élections démocratiques, crédibles et inclusives dans le pays. Elle exhorte la classe politique congolaise à s'inscrire dans cette dynamique positive, en créant les conditions d'un climat propice à la tenue d'élections apaisées.

La Côte d'Ivoire note l'engagement des autorités congolaises à organiser des élections dans les délais requis et s'en réjouit. Elle appelle, d'autre part, l'opposition à s'inscrire résolument dans le processus politique et électoral en cours, de même qu'à jouer un rôle constructif dans la mise en œuvre de l'accord politique de la Saint-Sylvestre.

En dépit des progrès réalisés dans la mise en œuvre du calendrier électoral, la délégation ivoirienne reste préoccupée par le retard accusé dans l'application effective de l'accord politique du 31 décembre 2016. Elle invite le Gouvernement à créer les conditions politiques et sociales favorables à l'expression des libertés fondamentales individuelles et collectives. La Côte d'Ivoire salue en outre le soutien technique et logistique des Nations Unies au processus électoral en cours, et encourage à une meilleure synergie des efforts de la CENI, de la MONUSCO et du Gouvernement congolais, en vue de la tenue effective des élections, le 23 décembre 2018.

Concernant la situation sécuritaire, la Côte d'Ivoire se préoccupe des agissements des groupes armés qui sévissent dans plusieurs provinces du pays,

notamment dans le Nord et le Sud-Kivu. En dépit des efforts déployés par les Forces armées de la République démocratique du Congo, ces groupes armés demeurent actifs dans les provinces du Tanganyika, du Haut-Katanga, et du Nord et du Sud-Kivu. Ma délégation est en outre fortement préoccupée par la persistance des activités qui ont conduit à un exode massif des populations par les graves violations des droits de l'homme, ainsi que par les attaques meurtrières contre les forces onusiennes présentes en République démocratique du Congo.

La Côte d'Ivoire salue l'engagement de la MONUSCO en République démocratique du Congo, dans un environnement sociopolitique et sécuritaire particulièrement difficile. Elle l'encourage dans la mise en œuvre de son mandat, dont elle soutient le renouvellement, à poursuivre sa collaboration avec les autorités congolaises. La Côte d'Ivoire espère que l'ajustement du dispositif de la MONUSCO, dans le cadre de sa nouvelle stratégie de protection par projection, permettra une meilleure prise en compte de ses priorités stratégiques, dans le domaine de la protection des civils et du soutien au processus électoral en République démocratique du Congo.

Quant à la situation humanitaire, elle reste elle aussi préoccupante, avec près de 13,1 millions de personnes qui ont besoin d'assistance humanitaire et de protection à travers le pays, dont 4,5 millions de déplacés internes, sans compter les 670 000 réfugiés dans les pays voisins.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire voudrait appeler les organisations régionales et la communauté internationale, à savoir la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies et, naturellement, le Conseil, à fournir toute l'assistance nécessaire à la République démocratique du Congo en vue de la tenue effective des élections le 23 décembre 2018.

**M<sup>me</sup> Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais saluer la présence parmi nous de S. E. M. Léonard She Okitundu, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo. J'ai également l'immense plaisir d'accueillir M<sup>me</sup> Leila Zerrougui et de la féliciter pour sa nomination. Elle a tout notre appui. Je suis convaincue que sa mission sera couronnée de succès. Je voudrais faire part

de nos réflexions sur la situation en République démocratique du Congo.

Nous sommes préoccupés par les divisions entre les acteurs politiques et les acteurs de la société civile dans le pays. L'absence d'engagement et de bonne volonté de la part de tous les acteurs politiques pourrait compromettre la tenue d'élections libres, régulières et crédibles. Nous appelons tous les acteurs politiques à prendre part au processus politique en cours.

Nous prenons note du fait qu'en janvier, le Président Kabila s'est engagé à faire en sorte que les élections aient lieu comme prévu et que la Constitution soit respectée. Toutefois, il est essentiel que le Gouvernement prenne des initiatives concrètes pour accélérer la mise en œuvre des mesures de confiance, libérer les prisonniers politiques, autoriser le retour des exilés politiques en République démocratique du Congo, lever l'interdiction des manifestations publiques et traduire en justice les auteurs présumés de violations des droits de l'homme. Ce n'est que de cette façon que le Gouvernement congolais montrera une réelle volonté de normaliser la situation dans le pays. Nous sommes préoccupés par les restrictions imposées à l'espace politique. Les autorités congolaises doivent protéger les libertés fondamentales inscrites dans la Constitution et mettre fin au harcèlement des acteurs politiques et des acteurs de la société civile. Nous espérons également que les forces de sécurité seront reconnues responsables des exactions commises et de l'usage excessif de la force contre des manifestants pacifiques.

La mise en œuvre intégrale de l'accord politique du 31 décembre 2016 reste le seul moyen de sortir de la situation politique actuelle. Tous les acteurs politiques doivent comprendre que les élections sont la seule option possible. Un manque d'engagement de l'opposition dans le processus durant la période de transition serait une grande perte pour la société congolaise. Une coopération étroite avec la société civile, en particulier avec des représentantes femmes, notamment leur participation au processus électoral, est également cruciale, car elle constitue une base pour des élections largement acceptées.

Nous nous félicitons de l'annonce faite par la Commission électorale nationale indépendante sur l'aboutissement du processus de constitution des listes électorales. Il est désormais nécessaire de garantir la poursuite de la mise en œuvre rapide du calendrier électoral, la mise en place du cadre juridique et la fourniture du financement requis. Ces mesures pourraient

contribuer à rassurer les donateurs étrangers quant à la crédibilité du processus et les encourager à fournir un appui financier, logistique et technique aux élections.

Nous sommes préoccupés par la détérioration dramatique de la situation humanitaire et des conditions de sécurité et par l'augmentation considérable de la violence, en particulier dans les provinces du Tanganyika et de l'Ituri, qui ont provoqué d'importants déplacements de population. La situation politique en République démocratique du Congo est d'une importance stratégique pour la stabilité de l'Afrique centrale et subsaharienne. Une République démocratique du Congo pacifique et en pleine expansion pourrait donner une énorme impulsion à l'ensemble du continent. Nous pensons également qu'une visite du Conseil de sécurité dans la région pourrait susciter des résultats positifs. Les prochains mois seront décisifs pour la préservation de tous les efforts déployés par les acteurs internationaux, régionaux et nationaux afin de stabiliser la République démocratique du Congo.

Enfin, la Pologne salue le travail acharné, le courage et le sacrifice des membres de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Nous l'assurons une fois de plus de notre plein appui.

**M. Almunayekh** (Koweït) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, des paroles aimables que vous avez eues pour le Koweït. Étant donné votre professionnalisme et celui de votre équipe, nous sommes certains que le Royaume des Pays-Bas présidera le Conseil de sécurité de façon remarquable au cours du mois de mars.

Je voudrais commencer par remercier M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), de son premier exposé, instructif, depuis qu'elle a pris les commandes de la Mission. Nous lui souhaitons plein succès dans l'accomplissement de ses tâches et nous ne doutons point qu'elle en sera à la hauteur. Nous saluons aussi la présence parmi nous du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo, M. Léonard She Okitundu.

Le processus politique en cours en République démocratique du Congo est aujourd'hui parvenu à un moment charnière, suite à l'engagement du Gouvernement congolais de respecter le calendrier électoral et de tenir

les élections à la fin de l'année, comme prévu. Nous saluons les efforts que déploie le Gouvernement à cet égard et insistons sur la nécessité que l'élection présidentielle se tienne dans les délais et sans retard. Le scrutin doit être libre et transparent et se dérouler dans un climat démocratique, avec la participation de tous les partis politiques en République démocratique du Congo. La présence au Conseil aujourd'hui du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo reflète l'intérêt que le Gouvernement congolais porte à ce processus politique, qui doit se poursuivre jusqu'à ce que la stabilité politique et la sécurité règnent afin de permettre que les élections aient lieu dans les délais prévus. C'est la meilleure voie à suivre pour que les Congolais puissent avoir la vie digne qu'ils attendent depuis longtemps.

Concernant la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), le Koweït est favorable à la prorogation de son mandat pour une année supplémentaire, car elle aide de façon importante et cruciale le Gouvernement congolais à se préparer à la prochaine étape politique. La MONUSCO, qui est la plus grande mission des Nations Unies en taille, opère dans des conditions difficiles et est confrontée à des défis multiples et importants. À cet égard, nous condamnons dans les termes les plus forts les attaques perpétrées contre elle par des groupes armés et réaffirmons la nécessité de traduire en justice les responsables.

Nous déplorons l'extrême gravité de la situation humanitaire en République démocratique du Congo, avec 13 millions de personnes ayant besoin d'une aide en urgence – soit deux fois plus qu'en 2017, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2018/174). La situation économique y est également préoccupante et des violations flagrantes des droits de l'homme sont commises, qui sont directement liées à la détérioration des conditions de sécurité dans certaines parties du pays.

Cela dit, nous restons convaincus que la mise en œuvre de l'accord politique et des mesures de confiance ainsi que la tenue de l'élection présidentielle dans les délais contribueront à l'amélioration de la situation économique et humanitaire ainsi que de la sécurité en République démocratique du Congo. Nous voudrions également mettre en exergue le rôle des organisations internationales et régionales – notamment l'Union européenne, l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Conférence internationale

sur la région des Grands Lacs et l'Organisation internationale de la Francophonie - dans le renforcement de la stabilité politique dans ce pays. C'est essentiel pour faire avancer le processus politique et pour la bonne tenue de l'élection présidentielle. La mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération est le seul moyen pour le peuple congolais, et pour les peuples de la région, d'espérer retrouver la stabilité, notamment en s'attaquant aux causes profondes du conflit et en renforçant la confiance entre pays voisins.

Enfin, nous attendons avec intérêt le rapport final de l'équipe chargée d'enquêter sur la mort de deux de ses membres, Michael Sharp et Zaida Catalán. Une année entière s'est écoulée depuis leur assassinat sans que ne soit identifiée la partie responsable de ce crime. Nous espérons que l'enquête sera menée à son terme et qu'elle aboutira rapidement à l'arrestation de tous les responsables. Nous exhortons par ailleurs le Gouvernement à traduire en justice les responsables de l'attaque de décembre 2017, dans laquelle 15 soldats de la paix tanzaniens et un soldat pakistanais ont trouvé la mort, ainsi que ceux de l'attaque au cours de laquelle 27 Congolais ont été tués et un soldat tanzanien a été porté disparu. Les pertes de vies humaines en République démocratique du Congo restent une source de vive préoccupation.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous félicitons M<sup>me</sup> Leila Zerrougui de sa nomination en tant que nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), et la remercions de son exposé détaillé. Nous sommes convaincus qu'elle saura établir un dialogue constructif avec les autorités du pays et veillera à ce que la Mission travaille de façon plus efficace. Je saisis aussi cette occasion pour saluer la présence au Conseil du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo, M. Léonard She Okitundu.

Nous espérons que la tenue dans les délais de l'élection présidentielle, prévue le 23 décembre, contribuera à réduire les tensions au sein de la société congolaise. Les forces de l'opposition doivent, à notre avis, coopérer davantage avec la Commission électorale nationale indépendante, accepter les dates proposées par cette dernière pour la tenue de l'élection et s'abstenir de tout acte de violence. Toutefois, le rôle de la MONUSCO dans l'organisation et la tenue de l'élection doit se limiter à une assistance technique et logistique aux autorités

du pays. La principale fonction de la Mission est d'améliorer la situation en matière de sécurité, ne l'oublions pas. À cet égard, nous voudrions appeler l'attention sur la récente recrudescence des activités des groupes armés illégaux dans l'est de la République démocratique du Congo. Ces groupes s'en prennent de façon systématique aux civils, aux forces de sécurité congolaises et aux soldats de la paix. Renverser cette tendance négative sera, à notre avis, le principal indicateur de la stabilisation du pays.

Nous sommes en outre préoccupés par le fait qu'après plusieurs années d'accalmie, les affrontements entre les communautés ethniques Hema et Lendu ont repris dans les provinces de l'Ituri, dans le nord-est du pays. Nous avons pris note de la décision de la MONUSCO d'établir des bases temporaires dans la zone touchée, d'y renforcer les patrouilles et de poursuivre les consultations avec les parties. Toutefois la série d'attaques menées par des groupes rebelles contre des soldats de la paix l'année dernière et la situation globale en matière de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo nous amènent à nous interroger sur la pertinence des recommandations et des propositions contenues dans le rapport sur les conclusions de l'examen stratégique de la Mission (S/2017/826). À l'approche du renouvellement du mandat de la Mission, nous voudrions attirer l'attention sur ce qui suit.

La situation liée aux groupes armés illégaux dans l'est du pays n'est pas simple, et l'élimination totale de ces groupes n'est pas pour demain. La Mission a pour tâche de protéger les civils contre les groupes armés violents dans l'est du pays, et cela reste stratégique. Nous ne pensons pas qu'il soit justifié ou judicieux de détourner l'attention de la Mission de cette responsabilité. Nous ne comprenons pas la logique du Secrétariat, qui propose de diminuer les tâches de la Mission en matière de stabilisation et de suspendre la coopération avec Kinshasa pour ce qui est de l'appui aux camps d'ex-combattants. À notre avis, on ne pourra pas trouver de solutions à long terme à la question des groupes armés sans rétablir l'autorité de l'État dans l'est du pays ou sans régler le problème du rapatriement des ex-combattants.

En outre, nous ne voyons pas bien pourquoi il est proposé de redéployer des unités de la Brigade d'intervention. Selon le Secrétariat, ces unités devraient être réparties de manière égale en quatre secteurs de responsabilité dans le pays. Dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2018/174), la Brigade n'est citée qu'une seule fois. Mais ce n'est qu'hier, durant la rencontre avec les

pays fournisseurs de contingents (voir S/PV.8196), que nous avons appris, à notre grande surprise, qu'il n'y a pas d'opérations conjointes menées actuellement contre les groupes armés illégaux.

Il est regrettable que certaines propositions de l'examen stratégique soient déjà mises en œuvre, alors qu'elles n'ont pas reçu l'aval du Conseil de sécurité. À cet égard, nous voudrions mentionner le concept de protection par la projection. Nous n'excluons pas le fait que son application pourrait entraîner des complications dans la communication au sein de la Mission et donc, malheureusement, conduire à une situation similaire à celle que nous avons connue à Semuliki en décembre dernier. Dans le cas d'un nouveau concept, il faut du temps pour obtenir des résultats tangibles, comme on l'a vu avec les « bataillons à déploiement rapide ». Nous rappelons qu'ils ne sont devenus opérationnels que trois ans seulement après l'approbation du concept en question.

Enfin, nous attirons l'attention sur la nécessité de prendre des mesures supplémentaires pour assurer la sécurité des Casques bleus. Comme nombre de nos collègues, nous ne sommes pas satisfaits des informations fournies dans le rapport du Secrétaire général concernant le rythme des enquêtes menées sur l'attaque de Semuliki.

En ce qui concerne le mandat, il est nécessaire d'examiner tout un éventail de questions complexes. Pour nous, il est déjà évident que la réorganisation des tâches stratégiques de la Mission, qui a été effectuée l'année dernière, n'a ni renforcé son efficacité ni contribué à améliorer la situation dans le pays.

**M. Umarov** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous félicitons la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Zerrougui, de sa nomination à ce nouveau poste et la remercions de son exposé de fond. Nous souhaitons également la bienvenue dans cette salle au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo, M. She Okitundu.

Nous sommes vivement préoccupés par les tensions et les dissensions croissantes entre la majorité au pouvoir et les forces de l'opposition dans le cadre de l'application de l'accord politique du 31 décembre 2016. La mise en œuvre de mesures de confiance s'avèrera, de ce fait, essentielle tout au long du processus électoral afin de garantir des élections libres et crédibles. Nous prenons également note des divergences considérables qui existent au sein de l'opposition, ce qui entrave les

négociations politiques. La fermeture de l'espace politique aux opposants et aux autres parties prenantes ne fait qu'exacerber les troubles.

Compte tenu de la situation actuelle, le rôle de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est indispensable pour créer un climat propice à la tenue d'élections régulières. L'équipe internationale d'experts électoraux, travaillant en collaboration avec le haut conseiller dédié des Nations Unies, doit être rapidement mise sur pied, et il faut aider la MONUSCO à fournir une assistance technique et logistique au processus électoral. Le Parlement doit également adopter sans délai la loi électorale et la loi sur la répartition des sièges.

Nous demeurons préoccupés par la détérioration de la situation en matière de sécurité dans le pays. Malgré les efforts déployés par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) pour lutter contre les groupes armés étrangers et congolais, ces derniers poursuivent leurs attaques et déstabilisent la situation, qui est encore aggravée par les violences intercommunautaires. Dans le même temps, les opérations militaires menées par les FARDC contre les groupes armés déplacent de centaines de milliers de personnes au sein de la population locale. Il est également évident que l'instabilité qui règne dans les pays voisins, la République centrafricaine et le Soudan du Sud, a des répercussions négatives sur le nord de la République démocratique du Congo, déclenchant d'importants flux de réfugiés et aggravant plus encore la crise humanitaire. Pour y faire face, il faudra un financement et un appui accrus de la part de la communauté internationale. Le Gouvernement doit également faciliter un accès humanitaire sans entrave et protéger les droits fondamentaux des populations vulnérables, en particulier les femmes et les enfants.

Ce qui est peut-être le plus alarmant, ce sont les attaques contre les soldats de la paix, qui ont causé des pertes tragiques en vies humaines. La MONUSCO, de concert avec les pays fournisseurs de contingents, doit recevoir une assistance pour qu'elle puisse renforcer sa position et former son personnel à des stratégies plus offensives et à des réponses plus appropriées dans le cadre de conflits asymétriques. Cela doit s'accompagner d'une plus grande collaboration avec les dirigeants politiques et les parties prenantes de la région afin de lutter contre la menace que représentent les groupes armés. Nous appuyons, par ailleurs, les mesures prises par la Mission

pour s'adapter à la situation actuelle en matière de sécurité dans le pays en appliquant la stratégie de protection par projection, en réorganisant sa composante militaire, en rationalisant les tâches civiles et en mettant en place des mécanismes d'alerte rapide et d'intervention.

Nous tenons également à exprimer notre vive préoccupation face à l'absence de progrès dans l'enquête sur l'assassinat des deux membres du Groupe d'experts, Zaida Catalán et Michael Sharp. Nous devons appuyer plus encore les hauts responsables et les experts techniques et les encourager à poursuivre une enquête exhaustive afin de traduire les auteurs en justice.

**M. Zhang Dianbin** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie M<sup>me</sup> Zerrougui de son exposé et salue la présence de M. She Okitundu, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo.

La situation en République démocratique du Congo reste complexe et est particulièrement grave sur le plan de la sécurité dans le centre et l'est du pays en raison notamment des groupes armés étrangers. La Chine tient à souligner les points suivants.

Premièrement, la promotion du processus politique est un moyen fondamental de désamorcer les tensions en République démocratique du Congo. La communauté internationale doit respecter le rôle de premier plan joué par le Gouvernement et le peuple congolais dans le cadre du processus politique dont ils doivent être les seuls maîtres, et fournir les fonds et les ressources nécessaires pour faire avancer le processus politique. Elle doit également continuer à appuyer les organisations régionales et sous-régionales africaines, telles que l'Union africaine et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui sont les principaux fournisseurs de bons offices. Elle doit enfin renforcer la coordination, former des partenariats et promouvoir la coopération.

Deuxièmement, la sécurité et la stabilité constituent une base importante pour faire avancer le processus politique et la reconstruction nationale. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo a la responsabilité première de protéger les civils. Il importe dès lors de l'aider à renforcer ses capacités pour qu'il puisse assurer la sécurité du pays et réaliser la paix et la stabilité dans le cadre d'un processus pris en charge par les Congolais eux-mêmes.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a joué un rôle important dans le

maintien de la paix et de la stabilité dans le pays. La Chine appuie les recommandations du Secrétaire général concernant la prorogation de son mandat. Nous espérons que le Secrétariat et la MONUSCO continueront de renforcer la communication et la coordination avec le Gouvernement congolais, écouteront attentivement ses points de vue et amélioreront les capacités de réaction rapide et l'efficacité opérationnelle de la MONUSCO afin de mieux répondre à la situation difficile sur le terrain.

Hier, à la réunion des pays fournissant des contingents à la MONUSCO (voir S/PV.8196), de nombreux représentants ont évoqué les difficultés à équiper et à former le personnel. Cette situation mérite l'attention de la communauté internationale qui, nous l'espérons, sera en mesure de fournir l'appui nécessaire.

Troisièmement, il est important de continuer d'accroître l'aide humanitaire et économique à la République démocratique du Congo et de l'aider à promouvoir le processus de reconstruction nationale et à régler les causes profondes du conflit.

Le Gouvernement chinois a toujours appuyé le processus de paix en République démocratique du Congo, apporté une assistance à ses efforts de reconstruction nationale dans la mesure de ses moyens et fourni des forces de maintien de la paix à la MONUSCO. La Chine est également prête à œuvrer de concert avec la communauté internationale et à continuer de jouer un rôle constructif en faveur de la paix, de la stabilité et du développement de la République démocratique du Congo.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Royaume des Pays-Bas.

L'année 2018 sera décisive pour la République démocratique du Congo. Alors que le Conseil de sécurité s'apprête à renouveler le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), je voudrais faire trois observations : premièrement, sur le processus politique; deuxièmement, sur le rôle de la MONUSCO dans les élections; et troisièmement, sur la protection des civils.

En ce qui concerne ma première observation sur le processus politique, le peuple congolais attend avec impatience le premier transfert pacifique du pouvoir par des élections libres, régulières et crédibles à la fin de cette année. Les avancées vers cette journée historique

se poursuivent, mais les progrès dans la mise en œuvre de l'accord politique du 31 décembre sont, eux, au point mort. Les libertés fondamentales sont menacées.

Le Royaume des Pays-Bas condamne la violence qui a marqué les manifestations du 25 février. Le harcèlement dont sont l'objet les acteurs de la société civile, les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme doit s'arrêter. Nous appelons toutes les parties à retrouver l'esprit de l'accord de la Saint-Sylvestre afin que les prochaines élections soient considérées comme fiables par le peuple congolais.

Ma deuxième observation concerne le rôle qui sera celui de la MONUSCO cette année avant la tenue des élections. Elle a un rôle crucial à jouer dans ce contexte, non seulement en fournissant un appui logistique, mais également en appuyant la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre, en renforçant la confiance entre tous les acteurs et en supervisant la progression du processus électoral. En conséquence, notre appui sans réserve aux bons offices de la MONUSCO, de la Représentante spéciale du Secrétaire général et du Secrétaire général est indispensable. Le Conseil doit donc manifester la volonté d'assurer le suivi des progrès et d'équiper la MONUSCO à cet égard.

Ma troisième observation concerne la protection des civils, qui doit rester une priorité de la MONUSCO. Nous sommes profondément préoccupés par la flambée de violence qui a touché l'Ituri ces dernières semaines. Malheureusement, ce n'est pas la seule région touchée par une intensification des combats et une augmentation du nombre de victimes civiles. La MONUSCO s'adapte aux circonstances sur la base de l'approche de « protection par projection ». Le Conseil, le Secrétariat, les pays qui fournissent des contingents et les autorités congolaises ont la responsabilité commune de veiller à ce que les conditions soient réunies pour garantir la réussite de cette entreprise. Nous devons garder ces considérations à l'esprit durant les délibérations sur le renouvellement du mandat.

Je conclus en réitérant notre sincère reconnaissance à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les efforts inlassables qu'elle-même et son équipe déploient. Ensemble, nous devons bâtir un avenir meilleur pour le peuple congolais.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

J'encourage les orateurs qui interviennent en vertu de l'article 37 à limiter la durée de leurs déclarations

à cinq minutes au maximum pour permettre au Conseil de mener ses travaux avec la diligence voulue.

Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo.

**M. She Okitundu** (République démocratique du Congo) : C'est un honneur et un grand plaisir pour moi de prendre part à cette séance du Conseil de sécurité consacrée à l'examen de la situation dans mon pays, la République démocratique du Congo, et au renouvellement du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Aussi, Monsieur le Président, avant de poursuivre mon propos, voudrais-je m'acquitter d'un devoir, celui de féliciter le Royaume des Pays-Bas, votre pays, pour son accession à la présidence du Conseil pour le mois de mars, et de vous témoigner notre estime pour la bonne manière avec laquelle vous présidez nos débats. Je voudrais aussi exprimer une nouvelle fois au Conseil toute la gratitude du peuple congolais et de son gouvernement pour les efforts que l'Organisation des Nations Unies continue à déployer dans la recherche de solutions pouvant permettre d'asseoir une paix durable dans mon pays.

Je voudrais, enfin, profiter de cette opportunité pour saluer le Secrétaire général, M. António Guterres, et lui exprimer notre appréciation pour son engagement dans la défense et la promotion des buts consacrés par la Charte des Nations Unies ainsi qu'en faveur de la cause de mon pays.

Je ne peux poursuivre mon propos sans remercier M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la MONUSCO, pour sa présentation du rapport du Secrétaire général sur la MONUSCO (S/2018/174). Tout en appréciant à sa juste valeur le contenu de ce rapport, je vais exposer brièvement le point de vue de mon gouvernement sur un certain nombre de questions qu'il soulève.

Concernant le volet politique, comme le savent les membres du Conseil, celui-ci reste dominé par le processus électoral. Après la clôture le 31 janvier des opérations de révision du fichier électoral sur l'ensemble du territoire national, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) va s'atteler, dans les mois qui suivent, conformément au calendrier électoral, à l'identification et à l'enrôlement des Congolais de l'étranger.

Entretemps, dans le but de renforcer la confiance, de lever le doute et d'entretenir les contacts avec les différentes parties prenantes au processus pour des élections crédibles et transparentes, la Commission électorale nationale indépendante a entrepris une campagne de sensibilisation et d'éducation autour des questions techniques et opérationnelles concernant les élections, notamment pour la machine à voter, avec les partis et regroupements politiques de l'opposition, de la majorité et la société civile. Elle a aussi, depuis le 1<sup>er</sup> février, entrepris le nettoyage du fichier électoral qui permettra au Parlement d'adopter la loi sur la répartition des sièges à sa session du mois de mars en cours. Cette étape sera la dernière contrainte institutionnelle levée pour la tenue des échéances électorales conformément au calendrier de la CENI.

Comme je l'ai souligné le 12 février dernier, lors de la réunion sur le processus électoral dans mon pays, pour une bonne organisation de ces échéances et en vue de garantir le climat de paix nécessaire à leur réussite, le Gouvernement s'emploie à accomplir les missions qui lui sont assignées. C'est dans ce contexte que le Gouvernement et la MONUSCO, dans le souci de trouver une solution à l'épineuse question de la décripation politique, se sont réunis du 25 au 31 janvier pour examiner, entre autres, les questions concernant les manifestations politiques, les médias et la libération des prisonniers dits politiques et d'opinion. Les conclusions de cette réunion ont été coulées sous forme d'un rapport, qui doit être signé par les parties prenantes.

Par ailleurs, le Gouvernement se préoccupe de l'usage abusif du concept de décripation politique dans un contexte politique chargé et dominé par une logique insurrectionnelle visant le renversement de l'ordre légal établi, porté par les forces politiques d'opposition, en violation de la Constitution et de l'accord politique du 31 décembre 2016 pour des élections apaisées, crédibles et transparentes. La décripation politique ne doit pas être considérée comme une exigence unilatérale à charge du seul Gouvernement. Les déclarations incendiaires visant la déchéance des institutions de la République, les appels à l'insurrection ou au soulèvement populaire en instrumentalisant, à dessein, les lieux de culte, et les sanctions ciblées et injustes violant les principes de droit international ne contribuent pas à un apaisement du climat préélectoral tant souhaité. La décripation doit concerner tous les acteurs tant de la majorité et de l'opposition que de la société civile, dont l'Église catholique, ainsi que les partenaires internationaux qui doivent poser des actes dans le sens souhaité,

celui d'accompagner de manière constructive et paisible le processus politique qui doit mener aux élections.

Sur la question des droits de l'homme, comme j'ai déjà eu à l'affirmer devant le Conseil, la situation des libertés fondamentales en République démocratique du Congo ne s'inscrit pas dans une politique délibérée de violation des droits de l'homme. Quand elles surviennent, ces violations relèvent d'une responsabilité strictement individuelle et ne peuvent demeurer impunies.

À ce sujet, concernant les événements du 31 décembre 2017 et du 21 janvier 2018, le Gouvernement a mis sur pied, le 1<sup>er</sup> février, une commission d'enquête conjointe comprenant des représentants du Gouvernement, de la Commission nationale des droits de l'homme, d'organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme, du Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme, ainsi que de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples; elle a pour mission d'évaluer les pertes en vies humaines et autres dommages consécutifs. La même commission est chargée d'enquêter sur les événements du 25 février. À l'issue des investigations, les conclusions seront communiquées au Ministre de la justice, qui les transmettra aux instances judiciaires.

Toutefois, il y a lieu de souligner, pour le cas particulier des événements du 25 février, que les auteurs présumés de l'homicide de deux compatriotes à Mbandaka et Kinshasa ont été mis aux arrêts.

Sur ce même chapitre de la justice, il est important de rappeler que le procès dans l'affaire du meurtre de deux experts des Nations Unies se tient depuis le 5 juin 2017 devant le tribunal militaire de la garnison de Kananga, au Kasai central, qui en est à sa vingt-huitième audience publique. Douze prévenus y comparaissent pendant que 13 autres, en fuite et recherchés activement, y sont jugés par défaut. Tshidima Constantin Bula Bula, dénoncé comme l'un des commanditaires de ces meurtres et appréhendé à la fin du mois de décembre 2017, subit actuellement un interrogatoire à l'auditorat général, qui le mettra à la disposition du tribunal compétent. Contrairement à ce que véhicule une certaine opinion, c'est pour coopérer pleinement avec le mécanisme de suivi sur la République démocratique du Congo négocié entre la République démocratique du Congo et le Secrétaire général, avec la nomination d'un procureur spécial, que le procès en cours a connu un ralentissement, pour attendre des éléments nouveaux que produiraient éventuellement les enquêteurs de l'équipe du procureur spécial.

En effet, en son temps, l'officier du ministère public avait estimé avoir réuni suffisamment de charges pour saisir la juridiction compétente. C'est dans ces conditions que se sont tenues les audiences dont j'ai déjà parlé. L'on tendait vers le réquisitoire du ministère public et les plaidoiries de la défense lorsqu'il a été demandé au tribunal militaire de la garnison de surseoir à la tenue de ses audiences en attendant, comme je l'ai dit, les éléments nouveaux qu'apporteraient au dossier les experts internationaux. Qu'à cela ne tienne, depuis son arrivée à Kananga, dans la province du Kasaï central, l'équipe de Robert Petit travaille en étroite collaboration avec l'auditeur militaire supérieur. Ces enquêteurs ont regagné Kananga le 20 février après avoir célébré les fêtes de fin d'année dans leurs pays respectifs. Ces enquêteurs ont regagné Kananga le 20 février 2018 après avoir célébré les fêtes de fin d'année dans leurs pays respectifs.

En ce qui concerne les quatre accompagnateurs congolais des deux experts, l'enquête est en cours à l'auditorat militaire de Kananga. Elle est aussi menée conjointement avec le mécanisme de suivi sur la République démocratique du Congo du Procureur spécial.

Sur le plan sécuritaire, les Forces armées de la République démocratique du Congo poursuivent les opérations d'éradication des forces négatives dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu et le renforcement de l'autorité de l'État dans l'espace Kasaï en vue d'y restaurer la paix et la sécurité.

S'agissant des Forces démocratiques alliées (ADF), qui ont multiplié ces derniers temps des attaques contre les Forces armées de la République démocratique du Congo, les Casques bleus et la population civile, elles constituent une grande source d'inquiétude qui mérite l'attention de l'ensemble de la communauté internationale. Pour notre part, depuis le 13 janvier 2018, les Forces armées de la République démocratique du Congo ont lancé une vaste offensive militaire, qui, malheureusement, se fait sans la MONUSCO, pour neutraliser cette force négative. Parmi les résultats notables de cette opération, il y a lieu de signaler la mort d'un haut dirigeant des ADF en la personne de Mohamed Kayira, le 22 février 2018, lors des opérations de la conquête de la vallée de Mapobu, qui faisait partie d'une liste de 26 Rwandais, Ougandais et Tanzaniens recherchés par la justice congolaise pour des infractions de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité dans la région. Comme nous l'avons souvent signalé, les ADF recourent dans leurs attaques aux méthodes asymétriques qui

exigent une formation spécifique et un équipement approprié pour les combattre.

Quant aux Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), les Forces armées de la République démocratique du Congo continuent, bien qu'affaiblies, à mener les opérations qu'elles ont commencées dans le cadre de l'opération Sukola II en vue de leur éradication totale. Dans le cadre de ces efforts, mon pays demande une fois de plus l'implication du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, conformément à la recommandation de la huitième réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, tenue à Brazzaville le 21 octobre 2017, pour le rapatriement sans conditions dans leur pays d'origine, au plus tard le 20 octobre 2018, des ex-combattants désarmés des FDLR et leurs dépendants qui se trouvent encore dans les camps de transit de Kisangani dans la province de la Tshopo, et à Kanyabayonga et Walungu dans les provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu. Ce rapatriement sans conditions concerne également les ex-combattants de l'ancien Mouvement du 23 mars. Dans le même contexte, il a été demandé à tous les combattants étrangers se trouvant en République démocratique du Congo, y compris les combattants du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, de rentrer dans leur pays.

Concernant l'aspect humanitaire, tout en reconnaissant la situation qui prévaut dans les parties de notre pays affectées par des conflits et qui font l'objet de l'attention du Gouvernement, nous estimons qu'il y a une grande disparité entre les statistiques présentées par certains partenaires extérieurs et celles des services publics congolais chargés des questions humanitaires. Pour ce faire, mon gouvernement exprime la nécessité de renforcer la collaboration et le partenariat dans l'action humanitaire, afin de lever toute équivoque sur le nombre des personnes, congolaises ou autres, en besoin d'assistance. Il convient de préciser que, pour faire face à cette situation, le Gouvernement a mis en place le Fonds national de solidarité humanitaire. Il va de soi que tout apport extérieur dans ce domaine est toujours le bienvenu.

Grâce au travail systématique de lutte contre l'impunité, mené par la justice en général et, plus particulièrement, par la justice militaire, mon pays a réalisé d'énormes progrès dans la lutte contre les violences sexuelles, progrès qui sont reconnus par le Secrétaire général, ainsi qu'il le souligne dans sa lettre du 27 avril 2017 et dans ses différents rapports. Tenant

compte de cette situation, le Secrétaire général a manifesté la volonté de faire sortir les Forces armées de la République démocratique du Congo et la Police nationale congolaise de la liste des forces de sécurité des pays indexés pour viols. Mon pays continue donc à attendre la matérialisation de cette volonté par le délistage effectif des Forces armées de la République démocratique du Congo et de la Police nationale congolaise.

Concernant le cas de violences sexuelles évoquées au paragraphe 30 du rapport sous examen (S/2018/174), mon gouvernement déplore que les informations communiquées par la MONUSCO n'aient pas respecté les exigences de la Stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles qui veulent que le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Ministère congolais du genre soient les seules institutions habilitées à produire les données relatives aux cas de violences basées sur le genre en général et de violences sexuelles en particulier. Pour éviter les contradictions dans les statistiques publiées par les différentes agences du système des Nations Unies, il est nécessaire que les organismes des Nations Unies et la MONUSCO interagissent par l'entremise du FNUAP et lui communiquent, avant toute publication, les cas rapportés rentrant dans le cadre du Communiqué conjoint signé, le 30 mars 2013, entre la République démocratique du Congo et l'ONU pour lutter contre les violences sexuelles liées au conflit.

En mars 2017, mon gouvernement avait demandé que le renouvellement du mandat de la MONUSCO prenne en compte les attentes du peuple congolais, dont le souhait le plus ardent est de voir les forces négatives et les différents groupes armés qui écument la partie est du pays être éradiqués totalement. Pour y parvenir, il était impérieux de renforcer l'efficacité opérationnelle des forces de l'ONU, en priorité celles de la Brigade d'intervention, la seule force offensive qui faisait face aux groupes armés. Au regard de la situation sur le terrain, le même vœu reste d'actualité.

En considération de cette situation, mon gouvernement plaide pour un redimensionnement qualitatif de la force de la MONUSCO, avec des troupes moins nombreuses mais plus spécialisées dans la traque des groupes armés, et capables de faire face aux menaces asymétriques. Pour le renouveau du mandat de la Mission, ces troupes doivent travailler en étroite collaboration avec les Forces armées de la République démocratique du Congo, jouir d'une plus grande agilité et mobilité et être dotées d'un équipement adapté pour plus d'efficacité. La priorité devra être accordée à la Brigade

d'intervention, fer de lance de ce partenariat entre la MONUSCO et les Forces armées de la République démocratique du Congo. Dans ce contexte, les unités de la MONUSCO non essentielles aux opérations militaires de lutte contre les groupes armés, présentes dans les zones où la force de la MONUSCO n'est pas justifiée et dans celles où la concentration des forces est supérieure à la menace, doivent être retirées pour alléger les effectifs, et certaines doivent être converties à un mode plus adapté à la traque des groupes armés.

Pour revenir à la Brigade d'intervention, laquelle opère dans un partenariat, mon gouvernement regrette de n'avoir pas été consulté sur des questions aussi importantes qui ont une incidence sur la paix dans la région, telles que le retrait de l'artillerie tanzanienne et de l'aviation sud-africaine, ainsi que le déplacement du commandement de la Brigade d'intervention du théâtre des opérations à une base fixe à Goma, entraînant ainsi son inefficacité. Il est important de la doter de nouveau des équipements appropriés que nous venons d'évoquer plus haut, pour la rendre plus performante.

Enfin, pour parler de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration, le Conseil conviendra avec moi que ce programme revêt une grande importance dans la réinsertion des ex-combattants, pour éviter qu'ils ne soient récupérés par les groupes armés. Il est souhaitable que ce programme figure parmi les priorités dans le nouveau mandat de la MONUSCO.

Les discussions sur le partenariat entre la République démocratique du Congo et la MONUSCO doivent se poursuivre dans le cadre du dialogue et de l'examen stratégique dont l'objectif est la réorganisation des ressources humaines, financières, logistiques et autres, en fonction du nouveau mandat que le Conseil de sécurité va confier à la MONUSCO. Dans ces échanges entre notre pays et l'ONU, l'examen doit porter sur les modalités pratiques et la planification pour le retrait progressif et définitif des contingents de la MONUSCO. En effet, la MONUSCO n'a pas vocation à demeurer *ad vitam aeternam* en République démocratique du Congo, et il est donc important que nous tracions ensemble la stratégie de sortie négociée dans un délai raisonnable. Dans ce contexte, pour le Gouvernement de la République démocratique du Congo, seront les derniers à quitter le pays la Brigade d'intervention, les services civils et les différents bureaux d'appui à la consolidation démocratique, lesquels peuvent continuer à exercer leurs activités après la fin des opérations de traque des groupes armés.

Nous aurons réussi ensemble en République démocratique du Congo quand il ne sera plus question de débat sur le renouvellement du mandat de la MONUSCO, ce qui est le souhait du peuple congolais et celui de mon gouvernement, qui espère que cette reconduction sera l'avant-dernière et qu'elle contribuera définitivement au retour de la paix pour les populations de l'est de la République démocratique du Congo.

Le crucial mandat confié à la MONUSCO ne peut réussir sans l'éradication des groupes armés dont les activités constituent la principale menace contre les populations civiles. Ainsi, les termes de référence du nouveau mandat de la MONUSCO doivent absolument intégrer l'impératif d'éradication des groupes armés parmi les priorités du partenariat stratégique, et sous le leadership des Forces armées de la République démocratique du Congo. Ce partenariat, pour être efficace, doit donc être doté des moyens adaptés à la guerre non conventionnelle, mode de fonctionnement asymétrique des groupes armés.

Pour conclure, je tiens à exprimer l'appréciation de mon gouvernement à M. Maman Sambo Sidikou, ancien Représentant spécial du Secrétaire général, pour le travail accompli durant son mandat à la tête de la MONUSCO afin que mon pays retrouve la paix. Mon gouvernement lui dit grand merci. Dans le même contexte, mon gouvernement salue la nomination de M<sup>me</sup> Leila Zerrougui en qualité de nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et s'en réjouit. Mon gouvernement lui promet toute sa collaboration comme il l'a fait avec son prédécesseur pour lui permettre de s'acquitter comme il se doit de sa mission.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste. J'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 17 heures*